

25 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 25 avril 2003](#)

Subvention de l'OIM

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal en vue de l'octroi d'un subside de 400.000 euros à l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal en vue de l'octroi d'un subside de 400.000 euros à l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Chaque année, le département de l'Intérieur affecte une allocation de base en faveur d'organisations internationales telles que l'OIM. Le projet d'arrêté prévoit l'octroi d'une subvention de 400.000 euros à l'OIM pour assurer la mise en place d'activités visant à prévenir et lutter contre l'immigration illégale en provenance de certains pays vers la Belgique. Ces activités comprennent des campagnes d'information destinées aux migrants potentiels et aux réseaux et trafics susceptibles de promouvoir la migration irrégulière et le renforcement des capacités institutionnelles des pays concernés pour promouvoir cette prévention. La subvention est accordée en cinq tranches.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe